

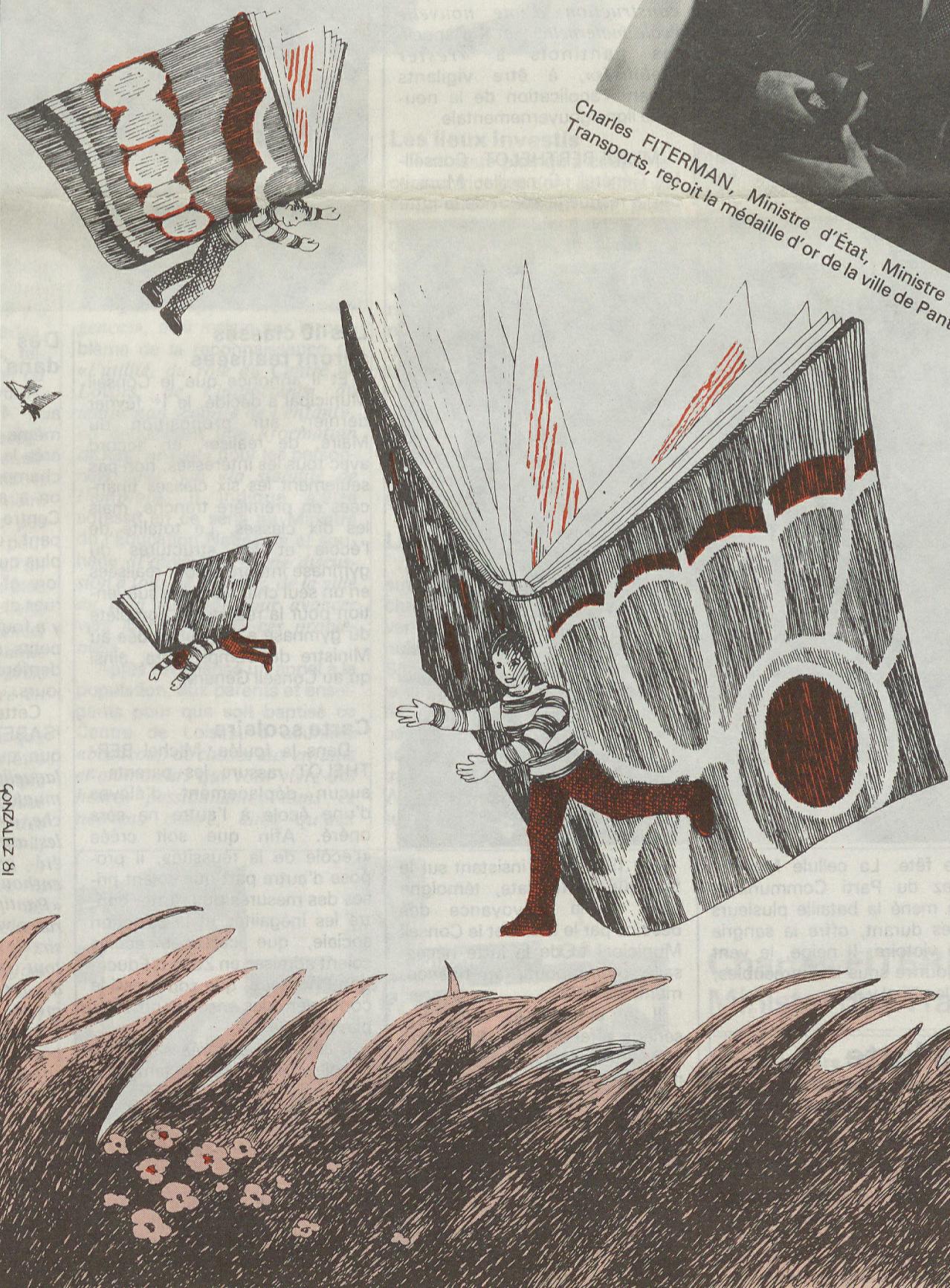
ENSEMBLE A PANTIN

BULLETIN MUNICIPAL - MARS 1982

Bienvenue M. le Ministre !



Charles FITERMAN, Ministre d'Etat, Ministre des Transports, reçoit la médaille d'or de la ville de Pantin.



Enfance

Inauguration d'un Centre de Loisirs.
Première pierre école Henri Wallon
p. 2-3

Aménagement

Parcours santé
Réhabilitation des «4 Chemins»
p. 4

Sports d'hiver

Classes de neige
Séjour familial
p. 5

Jeunes

Agir pour l'emploi et la formation
p. 6-7

Histoire de Pantin

p. 8

Culture

Mois du cinéma
p. 9

Courrier

p. 10

La vie des associations

p. 11

Échos...échos...

différentes manifestations dans la ville.
p. 12



LES ENFANTS ROIS DE PANTIN

La réponse aux besoins

Le secrétaire de la section du S.N.I. (Syndicat National des Institueurs) a souligné combien cette réalisation allait répondre aux besoins pédagogiques d'un quartier en expansion. Tout en se félicitant de cet «aboutissement» et de ce que la Municipalité s'engage à construire les 10 classes, il a rappelé les problèmes restants : il faudrait encore 2 écoles maternelles, 1 école élémentaire, améliorer la formation des maîtres, prévoir les remplacements, donner un véritable budget à l'Éducation nationale.

Rester mobilisés

Le représentant de la F.C.P.E. (Fédération des Parents d'Elèves) a évoqué les luttes de tous les pantinois, leur Municipalité, enseignants et parents pour aboutir à ce résultat. «Cette école, a-t-il dit, est un besoin, tout comme est un besoin pour les enfants du collège Lavoisier, la construction d'une salle de sport au rez-de-chaussée de ce bâtiment, un besoin encore, la construction d'une nouvelle école maternelle», et il a appelé les pantinois à «rester mobilisés», à être vigilants devant l'application de la nouvelle ligne gouvernementale.

COUP DOUBLE LE 20 FÉVRIER

- Pose de la première pierre de l'école Henri Wallon
- Inauguration du Centre de Loisirs de l'avenue Édouard Vaillant.

Nous sommes le 20 février : un samedi jour de fête à Pantin. Après des années et des années de lutte, la municipalité peut, enfin, avec la population, faire coup double : le matin, poser la première pierre de l'école, qui portera le nom prestigieux d'Henri Wallon. Nous sommes

lège, lycée, gymnase, bibliothèque...

En haut du futur chantier de l'école, l'Harmonie municipale accueille directeurs, enseignants, parents, futurs élèves, responsables d'associations, voisins et curieux, attirés par l'ambiance champêtre de cette

Michel BERTHELOT, Conseiller Général, Conseiller Municipal, a résitué le début de la lutte



aux «Limites», un quartier excentré de Pantin. L'après-midi, inaugurer le Centre de Loisirs Édouard Vaillant, flambant neuf. Nous sommes aux «Quatre Chemins», au milieu de nombreux équipements, écoles maternelles et élémentaires, col-

pette fête. La cellule Maurice Thorez du Parti Communiste, qui a mené la bataille plusieurs années durant, offre la sangria de la victoire. Il neige, le vent s'engouffre sous les immeubles, mais le moral y est.

Quelques dates de la lutte

Pour obtenir le financement de l'école Henri Wallon, il a fallu des années et des années de lutte des parents et enseignants au coude à coude.

Un exemple :

- le 5 novembre 1980, il y eut une journée où ces derniers firent le siège téléphonique de l'Inspection Académique.

- La semaine suivante, le 12 novembre 1980, des délégations du quartier accompagnées d'élus communistes se rendirent sur place, à l'Inspection Académique.

- Enfin, le 4 avril 1981, fut une grande journée d'action avec rassemblement sur le terrain et recueil de plus de 600 signatures.

nelle Cochennec ; 10 ans pour le lycée ; 4 ans pour le collège Lavoisier.

Il faut une volonté de rattrapage

Évoquant le subventionnement, il le juge nettement insuffisant : la subvention de construction scolaire est devenue forfaitaire et pour donner un exemple, l'enveloppe budgétaire accordée par l'État à la Seine-Saint-Denis, ne permettra de réaliser que 40 des 99 classes jugées indispensables par les maîtres et le Conseil Général !

«Nous souhaitons donc dit-il, et le Président Georges VALBON en a fait part à M. SAIVARY, Ministre de l'Éducation Nationale, que la dotation budgétaire 1983 soit significative d'une volonté de rattrapage, nécessitée par la politique d'austérité de l'ancien régime».

du triple souci de la Municipalité : répondre aux besoins, prévoir et réaliser avec le soutien actif des parents et des associations locales, et conclut sur la vitalité nouvelle que va avoir ce quartier avec, non seulement cette école, mais aussi la mise en service, fin 1984, du métro Église de Pantin - Bobigny/Prefecture et la perspective enfin ouverte d'avoir une meilleure desserte R.A.T.P., avec le centre ville.

Après les discours, on passe aux actes : le Maire, le Conseiller Général, tous ceux qui le veulent, prennent la truelle pour fixer la première pierre... avant, sans doute, de la graver en souvenir de ce jour de fête.

Le 20 février, au matin, il y a



Les 10 classes seront réalisées

Et il annonce que le Conseil Municipal a décidé, le 1^{er} février dernier, sur proposition du Maire, de réaliser, en accord avec tous les intéressés, non pas seulement les six classes financées en première tranche, mais les dix classes. La totalité de l'école et les structures du gymnase intégré seront réalisées en un seul chantier. Une subvention pour la réalisation complète du gymnase a été demandée au Ministre du Temps Libre, ainsi qu'au Conseil Général.

Carte scolaire

Dans la foulée, Michel BERTHELOT rassure les parents : aucun déplacement d'élèves d'une école à l'autre ne sera opéré. Afin que soit créée l'école de la réussite, il propose d'autre part que soient prises des mesures pour lutter contre les inégalités et la sélection sociale, que certaines écoles soient admises en Zone d'Education Prioritaire, que soit grossi le contingent des enseignants remplacants.

Il ajoute que la réalisation de l'Ecole Henri Wallon témoigne

L'école : une priorité

- 20 écoles ont été construites depuis 1959 à Pantin.
- En 1981, 34 millions et 23,30 % du budget municipal y ont été consacrés.

Des Centres de Loisirs dans leurs locaux

Autre ambiance, l'après-midi, aux 4 Chemins. Cette fois, même si l'Harmonie municipale crée la même ambiance, un peu champêtre, un peu bon enfant, on a affaire à du tangible : le Centre de Loisirs est là, tout pimpant, devant nous. Il ne reste plus qu'à couper le cordon tricolore et les enfants pourront s'y ruer et en prendre possession. Il y a foule et surtout beaucoup de petits, sans compter les bâdauds derrière leur fenêtre. Il neige toujours.

Cette fois, le Maire, Jacques ISABET, prend la parole. Il explique que «depuis 1959, date à laquelle Pantin s'est donnée une municipalité d'Union de la Gauche, avec un maire communiste, les aspirations des enfants ont été prises en compte avec enthousiasme et optimisme». «Pantin, dit-il, est ainsi l'une des rares villes où le Centre de Loisirs de l'Enfance fonctionne partout (pour l'élémentaire) dans des locaux qui lui sont spécialement affectés. Le centre Édouard Vaillant - c'est une nouveauté - accueillera les enfants de maternelle».

«De plus, il y a à Pantin, la Maison de l'Enfance, et en octobre prochain, un centre de même importance sera inauguré à la Porte de Pantin».

Il évoque les Centres de Vacances où domine la même préoccupation : à Sénas, les

enfants peuvent s'initier à toutes sortes d'activités physiques : Etre au niveau Tout cela, poursuit-il, permet enseignants qui sont intéressés à son fonctionnement.»



d'envisager à quel niveau il faudrait porter l'école et ses moyens ? nous devrions disposer pour être au niveau, dans nos Centres de Loisirs et Centres de Vacances pour être à la hauteur des besoins et exigences des enfants». «Nos moyens, dit-il, ne sont pas en rapport avec ces exigences», et il insiste sur le problème de la reconnaissance de l'utilité, du rôle du Centre de Loisirs, de l'importance du temps non scolaire de l'enfant, en demandant une «formation de haut niveau pour les personnels ainsi que la stabilité de l'emploi». Il indique s'être adressé en ce sens au Ministre de l'Éducation Nationale et souhaite «l'ouverture d'une discussion à tous les niveaux, de la ville au plan national pour avancer vers la solution de ces problèmes».

Après avoir lancé un appel à la population, aux parents et enseignants pour que soit baptisé ce Centre de Loisirs, il souhaite «beaucoup de choses aux enfants et animateurs qui vont vivre des heures passionnantes dans ce nouveau centre, ainsi qu'aux

Jacques ISABET explique que le Centre de Loisirs ne peut être considéré comme une simple garderie. Il s'agit de «faire face aux besoins croissants des enfants». «Ces besoins, dit-il, grandissent très vite. Cela, en liaison avec les difficultés de vie des familles, le chômage, les logements insalubres ou surchargés, le pouvoir d'achat insuffisant. Les enfants sont parfois fatigués, énervés, agressifs. Les besoins des enfants grandissent, aussi, du fait des progrès scientifiques et techniques et des grands moyens de diffusion des informations. On peut trouver dans les magasins des jouets «informatisés» pour enfants à partir de 3 ans. Les enfants voient ces jouets, parfois ils en ont (y compris grâce au crédit !) et de toute façon, ils en ont connaissance. Beaucoup d'enfants ont eu entre les mains des petites calculatrices qui permettent de tout faire...»



Editorial.....

Madame, Monsieur,
C'est un bulletin emprunt d'optimisme, d'enthousiasme et de perspectives que nous vous présentons.

Nous venons d'inaugurer des locaux modernes, on pourrait dire «à l'avant garde», pour le Centre de Loisirs de l'Enfance et nous avons posé la première pierre de l'école «Henri Wallon» qui sera la 20ème école construite, en 23 ans, depuis que Pantin s'est donnée une municipalité d'Union de la Gauche avec un maire communiste.

A côté de cette école, nous voulons construire un gymnase. Et prochainement, grâce au Conseil Général, avec la mise en place de la passerelle,

sera assurée, par piste cyclable, la liaison PARIS-TREMBLAY, le long du canal de l'Ourcq. Dans quelques jours, le «parcours de santé» des buttes sera à la disposition de celles et ceux qui veulent entretenir leur forme physique... Enfin, pour la saison prochaine, le stade «Charles Auray» sera éclairé.

Mais vous en saurez plus en lisant les pages qui suivent.

Jacques ISABET
Maire de Pantin
Conseiller Général
de la Seine-Saint-Denis.

Charles FITERMAN à Pantin Ministre des Transports

Mardi 2 Mars, Charles Fiterman visite le chantier des travaux de prolongement de la ligne n° 5 à la Préfecture de Bobigny. Il est accompagné de Philippe Essig, Directeur Général de la R.A.T.P., Claude Quin, Président de la R.A.T.P., Georges Valbon, Président du Conseil Général et Michel Berthelot, Conseiller Général.

Monsieur Isabet, Maire de Pantin a eu la douleur de perdre son père. Lors de la visite du Ministre Ch. Fiterman, il était représenté par M. Guy Léger, Maire-Adjoint et M. Michel Berthelot, Conseiller Municipal, Conseiller Général.

ACTUALITÉ... ACTUA

PARCOURS DE SANTÉ

Squares Henri Barbusse et République.

Ils sont chaque fois plus nombreux ceux qui considèrent la pratique sportive comme un moyen pour garder la forme et la santé, et qui ne s'intéressent pas à la compétition.

Il fallait penser à eux.

La réalisation d'un parcours naturel dont l'aménagement sera

terminé fin mars, utilisera les zones de verdure situées sur les «Buttes de Romainville». Il s'agit d'un projet dont nous avons déjà rendu compte dans ces pages et, qui prend corps aujourd'hui.

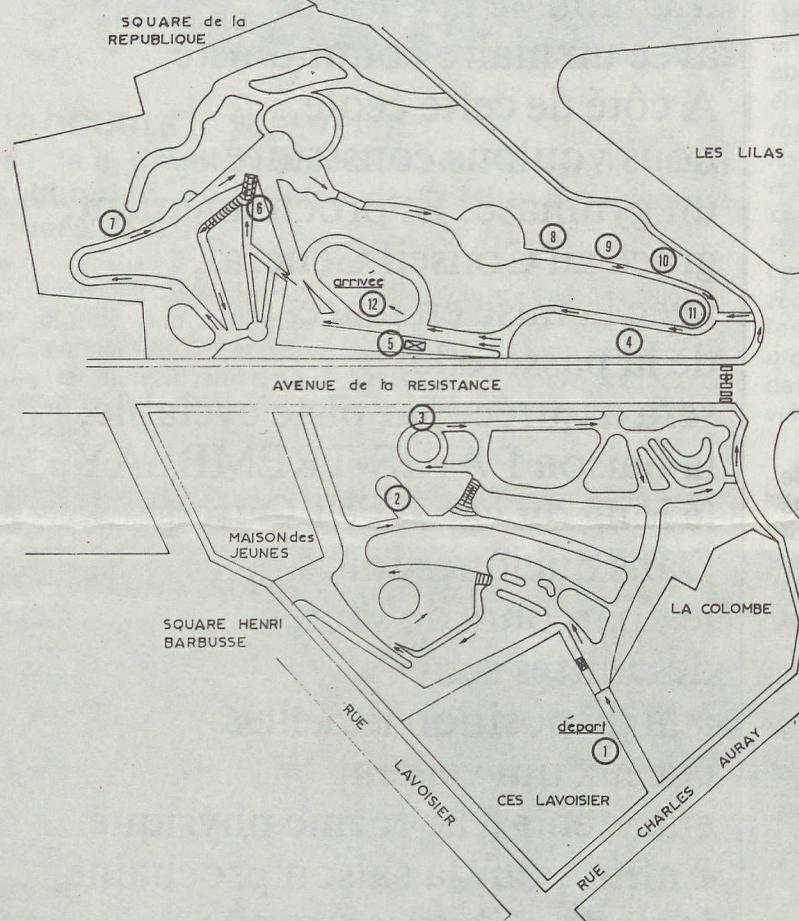
Environ 80.000 Frs sont prévus dans le budget 1982 pour cet aménagement.

Entretien et vie sédentaire :
Le parcours répond à deux objectifs :

Un certain nombre de pant-



PARCOURS NATUREL DE SANTE



nous effectuent dans les squares, soit de la République, soit Henri-Barbusse, du footing accompagné d'un décrassage ou d'un entraînement musculaire. Il s'agit de compléter cet effort par un certain nombre d'apports matériels, donner des conseils, proposer des activités de façon à améliorer ce qu'ils font.

Le 2ème objectif est d'inciter à une activité et en créer les possibilités réelles. En réaction à une vie sédentaire, une activité physique s'avère de plus en plus nécessaire. Sur ce point, tous les médecins s'accordent. Ce besoin est ressenti par beaucoup, mais peu encore le satisfont.

Le parcours prévoit des arrêts où certains mouvements sont conseillés. Des panneaux installés donnent tous les renseignements nécessaires. Si vous avez l'habitude de vous promener par là, vous auriez dû vous en apercevoir...

Le parcours fait environ un kilomètre et demi lui donnant une longueur qui correspond à un besoin minimum. Les différents arrêts sont suffisamment séparés pour qu'il soit complet.



Éclairage au stade Charles Auray

Les travaux d'éclairage du terrain d'honneur du stade Charles Auray ont commencé en février. Ils seront terminés fin mai. Cela permettra l'entraînement des athlètes en soirée ainsi que les

compétitions.

L'amélioration de l'éclairage des autres terrains et des voies de circulation, sera réalisée ultérieurement.

1.370.000 frs sont alloués pour ces travaux plus une somme de 200.000 frs pour les travaux en sous-sol.

A vos vélos...



Un autre projet est l'aménagement terminé au printemps, de la piste cyclable au bord du canal de l'Ourcq. Cette piste traverse la Seine-Saint-Denis et, par endroit, est très agréable pour ceux qui aiment les balades et le vélo...

Rappelons que le sport occupe une place de choix dans la vie locale : les équipements sportifs (800.000 utilisateurs l'an dernier) sont ouverts à longueur d'année, près de 15 heures par jour !

Chaque année, un budget important est voté pour le fonctionnement et l'entretien des équipements.

Pourtant, l'effort consenti est loin d'absorber toute la demande.

D'autres besoins se développent. La piste cyclable en était un, et il sera satisfait, avec le soutien du Conseil Général.

D'autres projets vont se concrétiser bientôt : l'éclairage du stade Charles Auray, la réfection de la piscine.

Lié à l'histoire de Pantin, ce quartier se détériorait, perdait son style. La municipalité a décidé de mettre fin à cette situation, en réhabilitant l'habitat.

Consulté sur cette option, Monsieur Michel BERTHELOT, Conseiller Général répond :

«Le sens de la réhabilitation est de permettre aux habitants de rester dans leur quartier, leur rue, leur appartement. C'est sauvegarder ce quartier qui a tant de caractère, le mettre en valeur. Sauver par exemple les cours intérieures attenantes à beaucoup d'immeubles, valoriser une structure architecturale ancienne.»

«Il s'agit aussi de revitaliser le commerce, d'améliorer le cadre de vie.»

«Nous pensons que la réhabilitation est un moyen humain et efficace de répondre aux aspirations de la population...»



Travaux au 40, rue Magenta.

Panneaux de signalisation

Services Techniques Municipaux

Pompiers Dispensaire E et M. Cornet

Syndicat d'Initiative Bibliothèque Elsa Triolet Salle des Fêtes

Des services partout pour mieux servir les pantinois. Mais les salles, gymnases ou dispensaires n'étaient pas de facile accès. Des zones importantes du territoire communal étaient mal signalées. . . Cette lacune sera en partie comblée.

Les services techniques municipaux, en collaboration avec l'entreprise Decaux viennent de faire installer dans les rues de la ville, 38 poteaux et 55 caissons indiquant les directions de différents lieux et services publics.

Quatre Chemins

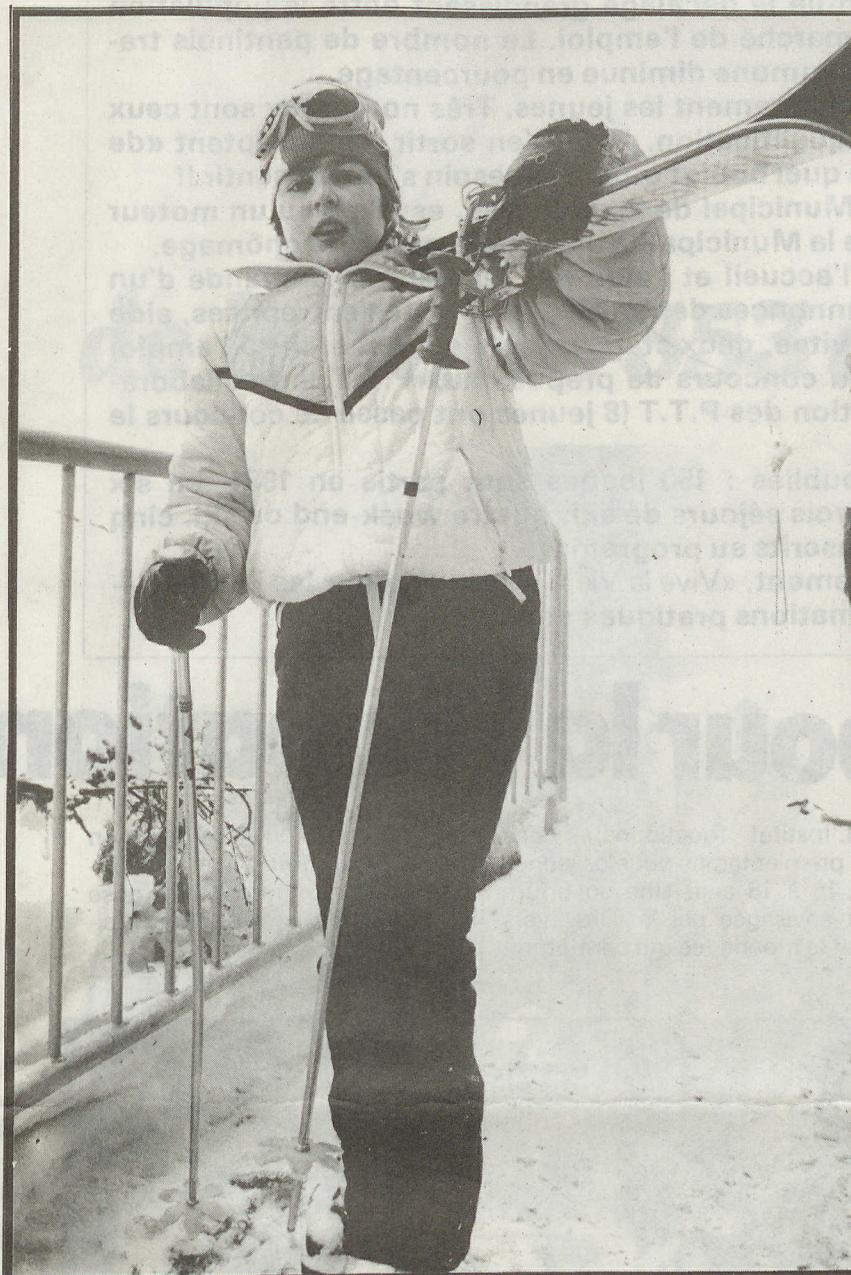
Réhabilitation



Amélioration de l'habitat, cer-

ACTUALITÉ... ACT

La neige pour les enfants...



Pour le 2ème séjour du 15 février au 6 mars
Les classes de :
Mme COSPEREC Edouard Vaillant
CMTA Mme LEGROS Edouard Vaillant
CMB Mme MARMILLON Perf. Edouard Vaillant
Mme NESPA Paul Langevin
CMB Melle JUTEAU Perf. Charles Auray
Le 8 mars partiront les dernières classes :
Mme BADEL Marcel Cachin
CMB Mme COULON Marcel Cachin
CMTA Melle METAYER Jean Jaurès
CMTA Melle LECLERE Jean Loline
Ils seront de retour le 27 mars.

Une équipe du service audiovisuel se rend sur place au cours de chaque séjour afin d'y réaliser un reportage, sorte de «Lettre vivante» destinée aux parents restés eux à Pantin.



CLASSES DE NEIGE 1982

Pour les enfants c'est l'occasion de vivre l'expérience enrichissante d'une vie collective où se développent les relations humaines, la diversité d'un milieu nouveau suscitant l'interrogation, l'observation, la communication.

Il faut d'ailleurs signaler que parmi les classes de nature, les classes de neige ont une place un peu privilégiée liée à l'attrait de la neige et à la pratique du ski. Engouement bien compréhensible quand on sait que jusqu'alors bien peu d'enfants de familles modestes ont pu profiter des biensfaits de la montagne.

Les enfants partagent leur temps entre la classe (1/2 journée), le ski et les diverses activités d'éveil (observation, activités manuelles) sous la conduite de leur instituteur (trice) et d'un amateur.

Financement :

Jusqu'à ce jour, la charge financière des classes de neige incombe, pratiquement totalement, aux communes.

Pour mémoire, en 1981, «la subvention» de l'Etat a été de 3 000 Frs pour 3 séjours de 4 classes soit 50 centimes par jour et par enfant. La participation des familles, quant à elle, est calculée en fonction des revenus et des charges des parents.

Cette année encore 13 classes sont parties ou vont partir en classe de neige au Mont-Revard en Savoie.

Ce sont : pour le 1er séjour du 18 janvier au 6 février

Les classes de :

Mme COUDERC

CM2A

Melle HURET

CM2B

Mr VALIN

CM2A

Mr METAYER

CM1A

Charles Auray



PRÉ-INSCRIPTION A L'ÉCOLE MATERNELLE

COURTILLIÈRES PERMANENCE MUNICIPALE
Madame J. GOLDBERGER
adjointe au maire,
chargée du secteur
des Courtillères,
assure une permanence
le SAMEDI, de 11h à 12h,
à la Maison Municipale
Pour Tous Youri Gagarine.

Permanence de la maternité

Votre enfant a, ou aura 2 ans en 1982. Il doit pouvoir être scolarisé. Pour connaître le plus rapidement possible le nombre d'enfants scolarisables, pour exiger, auprès de l'Inspection Académique, l'ouverture des classes nécessaires, n'attendez pas le mois de juin ou le mois de septembre.

Demandez dès maintenant la pré-inscription de votre enfant quelle que soit la date à laquelle vous souhaitez le faire entrer à l'école.

A cet effet, vous devez vous présenter en Mairie :

- au service vaccinations mun(i)e du carnet de santé.

- Puis au service enseignement mun(i)e du livret de famille

- d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF, etc...)

Le service enseignement vous désignera alors l'école maternelle dont vous dépendez et avec laquelle vous devez prendre contact dans les plus brefs délais.



...et les familles



Ski, neige, soleil, randonnées pédestres... Découvrir la montagne en marchant, c'est un peu mettre son corps au service de ses yeux. C'est tout le contraire de l'effort gratuit. C'est le paysage acheté au prix du souffle régulier : et puis, bien rire et bien manger, se dire qu'il fait bon être ensemble, se dire en chantant.

Le Revard 82 s'est achevé. Vive le Revard 83 !

Animation 3ème âge.

Un groupe de retraités écrivent à propos du séjour à Briançon.

Nous tenons à vous remercier des excellentes vacances que nous venons de passer grâce à vous à Briançon.

La formule de vacances dont nous avons profité, nous a permis de faire du ski et de visiter les environs. D'autre part, l'accompagnement par l'animatrice de Pantin, qui est fort compétente, nous donne une impression de sécurité.

Nous pensons qu'il est donc indispensable que dans des voyages de ce genre, cette forme d'encadrement soit acceptée.

En espérant que vous voudrez bien prendre en compte notre désir de continuer à profiter de voyages accompagnés...

DOSSIER JEUNES

stage d'insertion



Le Service Municipal de la Jeunesse prépare un stage d'insertion professionnelle et sociale en avril, pour 15 jeunes de 16 à 19 ans, dont 60% seront des filles, le Ministère a donné son agrément tout récemment.

Ce stage concerne en premier

lieu les jeunes les plus fragiles, ceux qui accumulent les handicaps sociaux les plus importants et qui éprouvent le plus de difficultés personnelles pour affronter le marché du travail.

L'école approche le problème dans une logique de «performance» sans avoir les moyens d'intervenir sur l'environnement social.

La commune se propose d'être l'outil d'une mobilisation concertée avec les employeurs permettant d'assurer un débouché réel pour le stage dans le cadre du Comité Local pour l'Emploi, et elle étudie la possibilité de profiter des possibilités qu'offre la ville en tant qu'entreprise. Le travail de prospection a commencé avec les entreprises publiques locales : EDF, SNCF, RATP, PTT...

Le but du stage est de mettre à niveau les connaissances de base et mener une action d'accueil, d'orientation et d'information vers des stages de qualification.

Il est indispensable de donner aux stagiaires les outils indispensables de connaissance pour qu'ils découvrent eux-mêmes le fil conducteur de leur insertion professionnelle et sociale et utilisent toutes les institutions qui peuvent les aider sans résoudre les problèmes à leur place.

Ce stage concerne en premier

Les premières tâches précises ont été de recenser les jeunes de 16 ans envoyés dans la vie active et également d'accueillir 23 jeunes inscrits à l'ANPE, en leur proposant des solutions à leur problème.

Atteindre ces objectifs, c'était recenser les besoins, étudier les possibilités à Pantin.

Au service des jeunes

Heures d'ouverture et permanences

Lundi... 8h30 à 12h30 et 14h à 18h
AU S.M.J. 15 RUE ROUGET DE LISLE
Mardi... 8h30 à 12h30 et 14h à 18h
AU S.M.J. 15 RUE ROUGET DE LISLE
Mercredi... 8h30-12h30 et 14h-19h
AU S.M.J. 15 RUE ROUGET DE LISLE
Jeudi... 8h30 à 12h30 et 14h à 19h
AU S.M.J. 15 RUE ROUGET DE LISLE
Vendredi... 8h30-12h30 et 14h-19h
AU S.M.J. 15 RUE ROUGET DE LISLE
Samedi... 10h-12h
AU S.M.J. 15 RUE ROUGET DE LISLE

S.M.J.
843.87.15

Déqualification

- 50,8% des travailleurs de 17 à 34 ans ont un niveau inférieur au Certificat d'Etude Primaire.

- 55% des jeunes de 16 à 19 ans sont scolarisés.

Sur 100 élèves de 6ème :

- 25 préparent un CAP, 14 l'obtiennent.

- 24 entrent en terminale, 16 réussissent leur BAC

- 30% des jeunes voient leur scolarité sanctionnée par un diplôme, 7 jeunes sur 10 entrent sur le marché du travail sans formation attestée (30% nationalement).

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 27% des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (ce chiffre sous-estime la réalité). Parmi eux, ceux qui ont les niveaux de formation les plus faibles (5 et 6) représentent 85,5% en 1980, 90,9% en 1981.

AGIR POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

Dix mille emplois ont été perdus à Pantin, au cours des dix dernières années. Des entreprises sont actuellement menacées de fermeture. La désindustrialisation a accentué le décalage grandissant entre la population active, les demandes et le marché de l'emploi. Le nombre de pantinois travaillant et résidant dans la commune diminue en pourcentage.

Le chômage touche particulièrement les jeunes. Très nombreux sont ceux qui sortent de l'école sans qualification. Pour s'en sortir, ils acceptent «de petits boulots» et n'importe quel boulot quand le besoin s'en fait sentir !!

Depuis un an, le Service Municipal de la Jeunesse, est devenu un moteur dynamique dans la lutte que la Municipalité a engagée contre le chômage.

La priorité est donnée à l'accueil et l'aide des jeunes à la demande d'un emploi : service de petites annonces des journaux, liste des entreprises, aide pour rédiger un curriculum-vitae, deux stages d'aide de recherche à l'emploi avec l'ANPE, préparation au concours de préposé aux P.T.T. en collaboration avec l'ANPE et la direction des P.T.T. (8 jeunes ont passé ce concours le 14 février).

Les loisirs ne sont pas oubliés : 150 jeunes sont partis en 1981, en six séjours. Pour cette année, trois séjours de ski, quatre week-end de ski, cinq week-end de plein air sont inscrits au programme.

Le S.M.J. publie, régulièrement, «Vive la Vie», — journal pour les jeunes» — où vous trouverez des informations pratiques et utiles.

un outil pour la formation

Pour mettre en œuvre l'ensemble des activités de formation décidées par la Municipalité, il fallait se doter d'un organisme.

Le Conseil Municipal a décidé la création à Pantin d'un Institut Municipal d'Education Permanente, capable d'impulser et de concrétiser une politique de formation professionnelle.

En effet, le nombre des jeunes chômeurs sans aucune qualification est en nette augmentation ; alors que l'emploi à Pantin est d'abord de type industriel, les demandes s'orientent plutôt vers les emplois de bureau.

Il fallait coordonner les efforts, pour défendre et créer de nouveaux emplois et, préparer les jeunes, en leur donnant les outils nécessaires, pour affronter le marché du travail.

Aujourd'hui, les exigences obligent à une formation professionnelle de masse et de haut niveau, en tenant compte des progrès dans le domaine des sciences et techniques.

Atteindre ces objectifs, c'était recenser les besoins, étudier les possibilités à Pantin.

Les premières tâches précises ont été de recenser les jeunes de 16 ans envoyés dans la vie active et également d'accueillir 23 jeunes inscrits à l'ANPE, en leur proposant des solutions à leur problème.

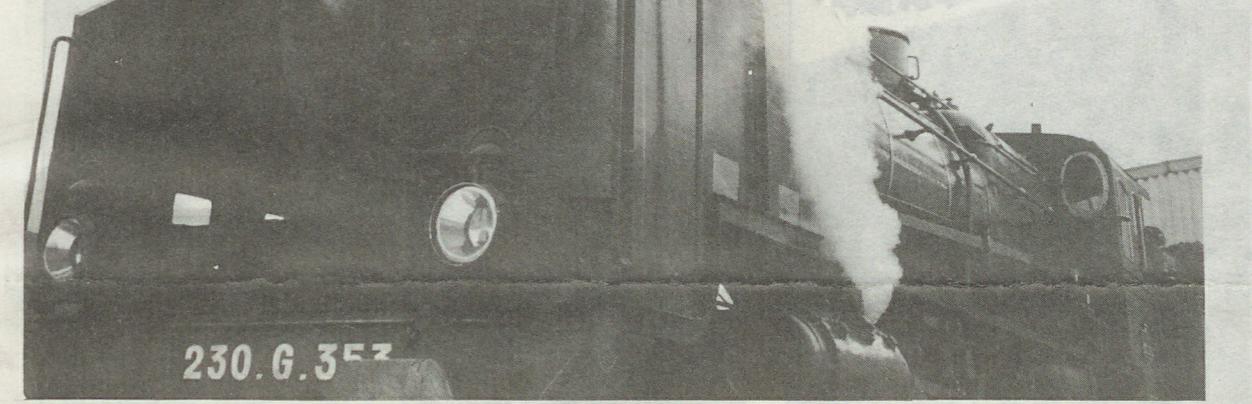
L'Institut fonctionnera dans un premier temps pour les jeunes de 16 à 18 ans. Une ouverture est envisagée par la suite, vers tout le monde, ce qui permettrait la formation ou la promotion sociale, ou la formation des adultes. Il est évident que cela pose le problème des crédits nécessaires.



A toute vapeur...

de la 230G353 au T.G.V.

Curieuse rencontre samedi 20 février, dans la gare des marchandises de Pantin. Une vieille locomotive, la 230 G 353, était venue rendre une visite d'une heure et demie aux jeunes de la commune, à l'initiative du Service Municipal de la Jeunesse. Environ 300 personnes, élèves des établissements scolaires de Pantin, du L.E.P., du lycée, des C.E.S., ainsi que de nombreux curieux, jeunes et moins jeunes,



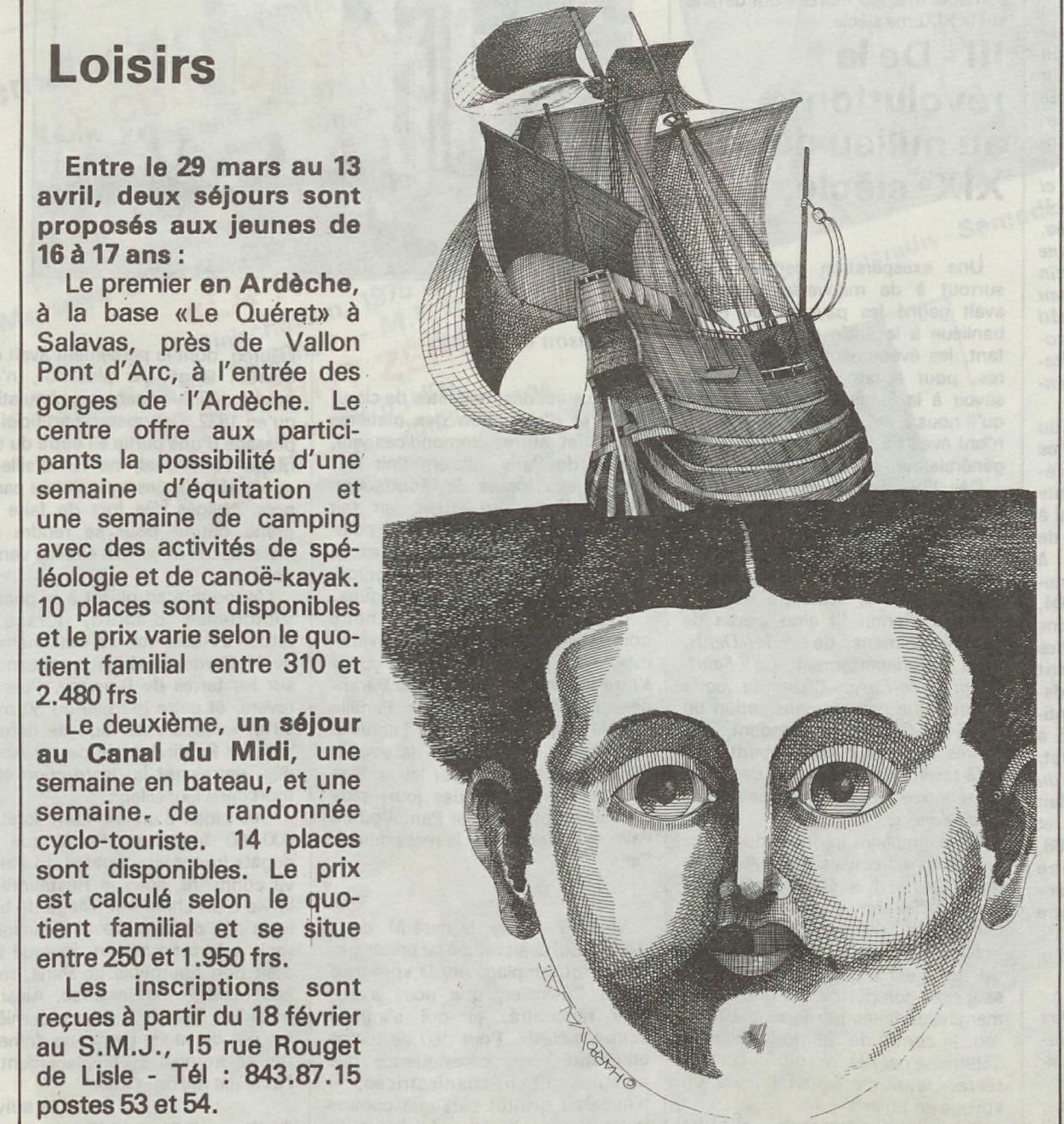
Loisirs

Entre le 29 mars au 13 avril, deux séjours sont proposés aux jeunes de 16 à 17 ans :

Le premier en Ardèche, à la base «Le Quérét» à Salavas, près de Vallon Pont d'Arc, à l'entrée des gorges de l'Ardèche. Le centre offre aux participants la possibilité d'une semaine d'équitation et une semaine de camping avec des activités de spéléologie et de canoë-kayak. 10 places sont disponibles et le prix varie selon le quotient familial entre 310 et 2.480 francs

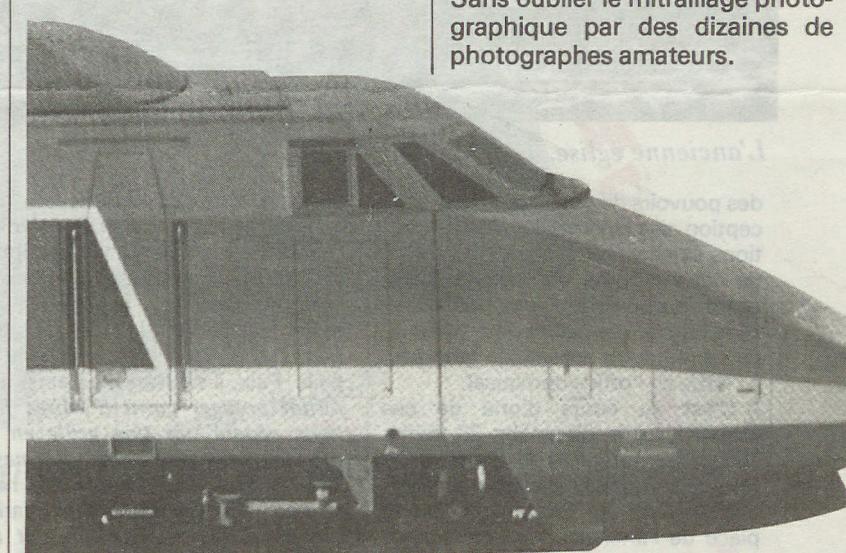
Le deuxième, un séjour au Canal du Midi, une semaine en bateau, et une semaine de randonnée cyclo-touristique. 14 places sont disponibles. Le prix est calculé selon le quotient familial et se situe entre 250 et 1.950 francs.

Les inscriptions sont reçues à partir du 18 février au S.M.J., 15 rue Rouget de Lisle - Tél : 843.87.15 postes 53 et 54.



Michel BERTHELOT, Conseiller Municipal, Conseiller Général, sur la 230 G 353. ont pu monter sur la machine, où les cheminots ont donné des explications sur le fonctionnement de la locomotive, à chaque groupe de 4 ou 5...

Pour l'occasion, Monsieur MOUGE, chef du dépôt de Noisy-le-Sec, où la 230 G 353 est affectée, avait enfilé sa tenue de vaporiste : casquette en arrière et lunettes, nous rappelant ainsi cette image inoubliable de Jean Gabin dans «La Bête Humaine». Beaucoup en ont profité pour tirer sur le sifflet, faisant sursauter le copain ou la copine resté en bas, où le mécanicien graissait la locomotive,



...du L.E.P au T.G.V.

Cette manifestation entre dans le cadre d'un vaste projet appelé «L.E.P. - T.G.V.». Il s'agit pour les jeunes du L.E.P. garçons Félix Faure de découvrir le Chemin de Fer français, des origines à nos jours, au T.G.V. La première partie de ce projet s'est concrétisée par cette rencontre inhabituelle entre des jeunes de l'ère T.G.V. et un témoin du passé la 230 G 353, et deux conférences sur le chemin de fer : «Service public et haute technicité» par un ancien cheminot, et «les cheminots dans la Résistance» par un ancien cheminot résistant. L'histoire des cheminots dans la Résistance est indissociable de l'histoire du chemin de fer.

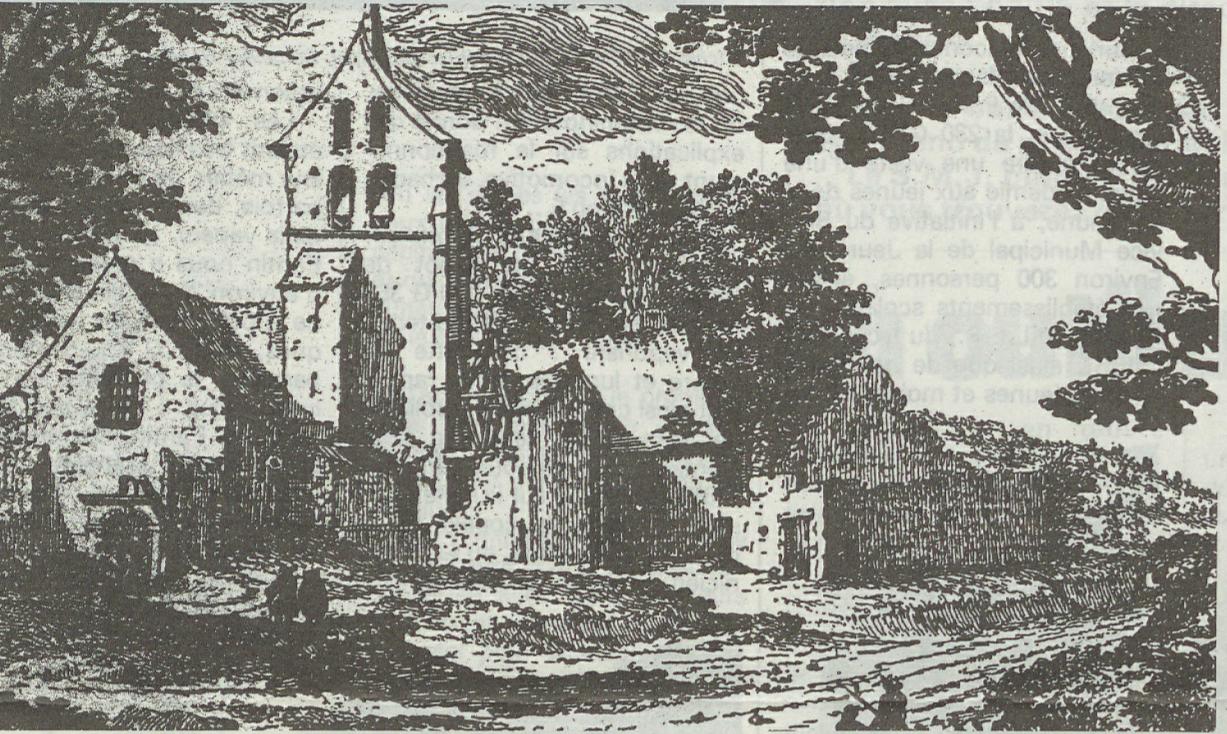
Le projet L.E.P. - T.G.V. marque ainsi le début d'une vaste collaboration entre la Municipalité, sensible aux aspirations des jeunes, et les établissements scolaires, ici le L.E.P. Félix Faure. Mais, par l'intermédiaire du S.M.J., d'autres établissements, tel que le lycée Marcelin Berthelot, pourraient envisager de tels projets...

S.M.J.

II - Du XVI^e au XVIII^e siècle

Nous avions abandonné Pantin, au sortir du Moyen-Age, en proie aux plus noires désolations de la guerre civile. Ces terres dévastées, les moines de Saint-Martin, eux-mêmes victimes de la dureté des temps, les cédèrent d'abord *à bail*, puis se résolurent à s'en séparer. Le premier seigneur laïc à titre définitif fut Phillebert BARJOT, qui acquit le fief en 1563. Ainsi s'ouvrit la liste des seigneurs de Pantin, plus bourgeois qu'aristocrates, aux droits contenus, à l'influence réduite sur la vie de la communauté. Alors les villageois, se libérant peu à peu des tutelles extérieures, organisaient leur existence collective de manière indépendante.

En premier lieu, était élu, chaque année, un *syndic*, représentant les habitants auprès du pouvoir noble. Au XVI^e siècle, le *bailli*, rendant la justice au nom du seigneur, fut assisté d'un *procureur fiscal*, choisi parmi les Pantinois, et qui possédait



L'ancienne église, au XVII^e siècle.

des pouvoirs de police et dans la perception des impôts. D'autres fonctions élues virent assurer la solidité de cette autorité démocratique. En outre, la population avait pris l'habitude, lorsque se posait un problème, de se réunir en assemblée générale, à l'issue de l'office dominical.

C'est au cours d'une de ces assemblées, le dimanche 28 février 1663, que fut prise la décision de faire rebâtir une église en «moissons» des carrières de Pantin, en lieu et place de l'ancienne, si vétuste que «les habitants ne pouvaient plus assister au service divin». La première pierre de la nouvelle nef fut posée le 23 juin 1664, par Pierre Forcéval, seigneur de Pantin, en présence du curé, Guillaume de Carrelu. Elevé suivant les plans de l'architecte Villédoc, ce même bâtiment se situe de nos jours encore, «sur une très petite élévation qui se trouve au bout du village sur la route de Meaux» comme l'indiquait, vers 1750, l'abbé historien Lebeuf. Le clocher, quant à lui, simplement «réduit», est beaucoup plus ancien.

Nous arrivons alors au XVIII^e siècle, qui fut à la fois, le plus brillant sans doute de l'histoire de Pantin et le dernier qui connaît ce village de banlieue, avant qu'il ne se transforme, au cours de la révolution industrielle, en la cité moderne que nous connaissons.

Voyons comment se présentait alors la paroisse de Pantin. Le chef-lieu, regroupé autour de l'église Saint-Germain, constituait le centre proprement dit du village. A côté de l'église, se trouvaient le cimetière ainsi que la demeure du maître d'école. Sur la place, les fermes alternent avec les maisons de campagne. Sur la route d'Allemagne, Pantin avait vu se multiplier, en direction de la Capitale, les demeures de riches parisiens. Au carrefour avec le chemin d'Aubervilliers, le hameau de la Villette Saint-Denis ouvrait, en bordure du *pavé du Roi*,

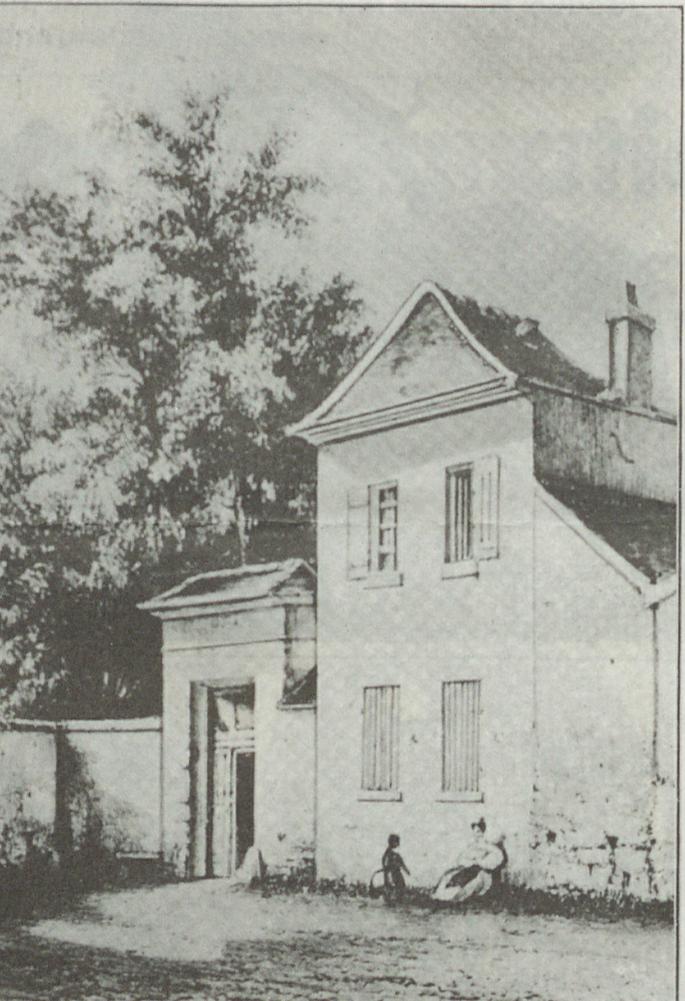
les portes de ses auberges, comme l'*Hostellerie de la Croix-Blanche*. L'annexe du Pré, édifiée de part et d'autre du chemin venant de Saint-Denis, s'étageait au sud, dans la direction de Belleville. Toute la partie septentrionale du territoire sud pantinois qui s'étendait dans la plaine, était consacrée aux cultures céréalières ; présentant un paysage de champs ouverts (que l'on retrouve aujourd'hui en Seine-et-Marne), à l'habitat groupé en grosses fermes, dont le Rouvray, à l'ouest de Pantin, pouvait être une illustration. Des vignes et des cultures maraîchères et fruitières occupaient la zone méridionale de la paroisse, c'est-à-dire l'extrémité de la plaine et les premiers contreforts de la colline. Colline dont les flancs étaient largement exploités par les carriers et plâtriers.

Pantin comptait, nombre de *maisons de campagne*. Si de puissants seigneurs, des artistes célèbres, comme nous le verrons plus bas, ne dédaignaient pas notre séjour, Pantin accueillit aussi des bourgeois退休的，des rentiers à leur

le passé de Pantin

résidant temporairement, soit comme à la garde des propriétés ou à l'entretien des jardins. La population pantinoise augmenta d'ailleurs considérablement au cours du siècle, tant du fait de l'accroissement naturel, que d'un important flux d'immigrants. Nous avons pu évaluer que

général et que l'on retrouve partout, les Pantinois réclamaient que soit aboli, dans le village, ce privilège insupportable qui, renchérit le seigneur, «donne le droit à un seul boucher de faire la loi à tous les habitants». En outre, on conteste le droit de pâture aux troupeaux destinés aux abattoirs parisiens. On trouve aussi référence à une ancienne que-



La maison de Méhul.

nos précurseurs passèrent de 500 environ (sans compter les Gervaisiens) en 1700, à plus de 1000 en 1800. Mais rien à voir encore avec le véritable «raz de marée» qui défera sur le XIX^e siècle.

III - De la révolution au milieu du XIX^e siècle.

Une exaspération certaine, liée surtout à de mauvaises récoltes, avait gagné les paysans de notre banlieue à la veille de 1789. Pourtant, les événements révolutionnaires, pour autant qu'on puisse le savoir à la lumière des documents qu'il nous a été donné de consulter, n'ont éveillé à Pantin que des échos généralement assez faibles.

Dès 1787, le ministre E. Loménié de Brienne avait tenté de promouvoir un vaste mouvement de rénovation de la Monarchie. A cet effet, furent créées des assemblées provinciales et une structure départementale. Pantin fit alors partie de l'arrondissement de Saint-Denis, dans le département de Saint-Germain-en-Laye. C'est de cette époque que date l'émancipation du Pré-Saint-Gervais. Cependant, ces cadres nouveaux ne servirent bien qu'à faciliter la préparation des Etats Généraux et la rédaction des cahiers de doléances.

Un exemplaire imprimé du *cahier* de Pantin est conservé aux Archives de la Seine. Il a été rédigé par le vicaire Chevalier, sous la dictée des paroissiens, en présence du bailli, Philippe de Singly, le 15 avril 1789. Ce texte est d'autant plus intéressant qu'il comporte des annotations marginales faites par le seigneur du lieu, le comte de Sannois. Celui-ci, déterminé par «les circonstances présentes», avait d'ailleurs fait, lors d'un voyage en Suisse,

Outre des demandes d'ordre

relatives au sujet des modalités de circulation et d'utilisation des matières fécales et autres immondices qui, venant de Paris, allaient finir leur carrière aux fosses de Montfaucon (*Buttes-Chaumont*). Rien, en fait que les revendications d'une communauté rurale, touchée sans excès par les idées nouvelles, plutôt préoccupée de ses problèmes spécifiques.

Un moment, cependant, notre commune participera à un événement de portée nationale, pour s'être trouvée sur la route de Varennes. Le 20 juin 1791, la Famille Royale emprunta en effet l'actuelle Nationale 3, pour tenter de gagner les provinces tenues par les armées monarchistes. Quelques jours plus tard, elle repassera par Pantin où La Fayette l'attend pour la reconduire à Paris.

En 1791 encore, le curé M. de la Roche, qui avait refusé de prêter serment, fut remplacé par le progressiste Chevalier, que nous avons déjà rencontré, et qui s'intitula «citoyen-cure». Pour peu de temps en vérité, car, conséquence des mesures déchristianisatrices, il n'apparaît bientôt plus que comme le «ci-devant ministre du culte». Et

(à suivre)

Philippe DELORME

MOIS DU CINEMA



RENSEIGNEMENTS : SERVICE CULTUREL 15 RUE ROUGET DE LISLE - TÉL. 843.87.15

Oeuvrer au développement du cinéma.

Les familles pantinoises pourront retrouver le chemin du cinéma, une des formes d'expression culturelles les plus populaires. La programmation offre un panorama varié des différentes écoles du cinéma. Le film, moyen de découverte, d'éducation, sera aussi un moyen de collaboration fructueuse avec le corps enseignant. Le service culturel municipal espère que les pantinois viendront nombreux à cette initiative.

Une exposition «Naissance du cinéma» en collaboration avec le Palais de la Découverte et provenant du Musée National des Techniques de Prague, sera présentée en même temps.

semaine du cinéma international

«LE COURAGE DU PEUPLE»
J. Sanjines, Bolivie, 1980 (VO)

«BLACK JACK»
K. Loach, G.B., 1979 (VF)

«LE CHARBONNIER»
M. Bouarami, Algérie, 1973 (VO)

«ANTONIO DAS MORTES»
G. Rocha, Brésil, 1969 (VO)

Vendredi 26 mars - 20h30 - 104

semaine du cinéma italien
«LES MONSTRES»
Dino Risi, 1963 (VF)

«L'AVVENTURA»
M. Antonioni, 1959 (VF)

«LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ À ÉBOLI»
F. Rosi, 1978
Vendredi 12 mars - 20h30 - salle du 104

semaine western
«LA RIVIÈRE SANS RETOUR»
O. Prelinger, 1954 (VO)

«LA POUSSIÈRE ET LA POUDRE»
D. Richard, 1972 (VF)
Samedi 20 mars - 20h30 - salle du 104

semaine du cinéma allemand
«LE COUP DE GRACE»
V. Schlöndorff, 1976 (VO)

«LES ENFANTS DU N° 67»
W. Barthelmess-Weller/W. Meyer, 1979 (VO)

«LA FAILLE»
P. Fleischmann, 1975 (VF)
Mercredi 17 mars - 20h30 - M.P.T. Y. Gagarine

«LE POINT ZÉRO»
E. Reitz, 1976 (VO)
Vendredi 19 mars - 20h30 - 104

Samedi 27 mars - à partir de 20h30 - salle du 104
«ZARDÖZ»
J. Boorman, USA, 1973 (VF)

«MAGIC»
R. Attenborough, USA, 1979 (VF)

«NOSFERATU, LE FANTOME DE LA NUIT»
Werner Herzog, France/RFA, 1978 (VO)

«PHANTOM OF PARADISE»
Brian de Palma, USA, 1974 (VO)

Ciné-jeunes

«LE ROI ET L'OISEAU»
P. Grimault, 1980

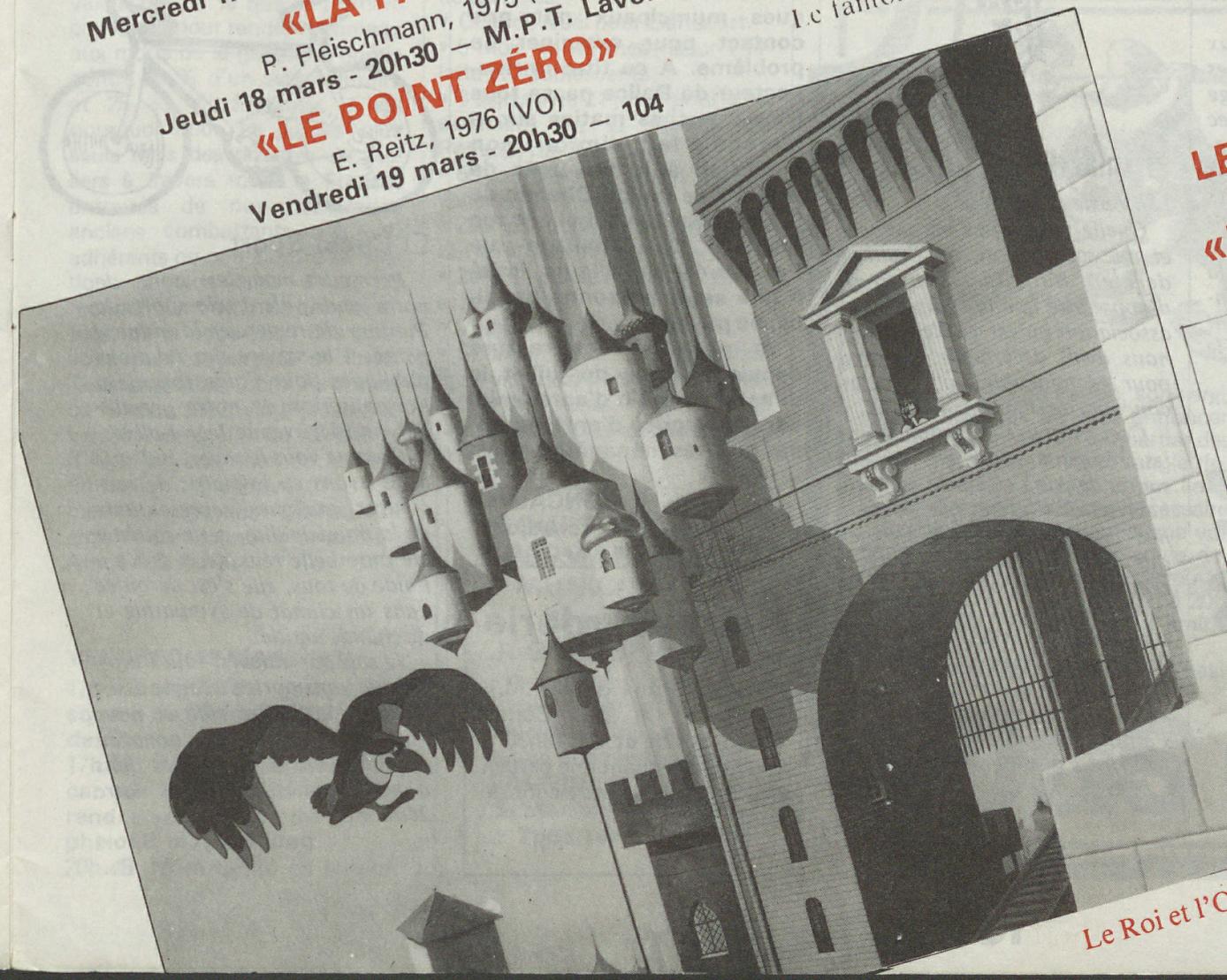
Mercredi 10 mars - 16h30 - 104
«L'ENFANT SAUVAGE»
François Truffaut, 1969

Mercredi 17 mars - 16h30 - 104
«BLACK JACK»
K. Loach, 1979

Mercredi 24 mars - 16h30 - 104
«LA FONTAINE DES LUTINS»
E. Kohler, 1957

Mercredi 31 mars - 16h30 - 104
Lieux des projections :
104 : M.P.T. Y. Gagarine
42 : M.P.T. Lavoisier
9 : rue Lavoisier

Ouverture de l'exposition
mardi, jeudi, vendredi
et samedi
de 14 h à 18 h



Le Roi et l'Oiseau



Le fantôme du paradis



HISTOIRE DU CINÉMA

104 : 42 : 9 : cité des Courtilières

□ Apprendre le geste de la propreté

Les élus reçoivent un important courrier concernant la propreté de la ville, spécialement celle des trottoirs. Les deux lettres publiées ci-dessous en sont un exemple.

Les options du Conseil Municipal est de faire de Pantin, une ville agréable et propre, où l'on aime bien vivre. Les efforts faits dans ce sens en témoignent.

Mais ce nettoyage systématique des trottoirs ne saurait être la seule affaire des services municipaux. Cela ne peut qu'être l'œuvre de tous.

Bien entendu, les efforts pour améliorer le matériel existant, pas toujours très adapté, se poursuivront.

Mais, surtout, chacun peut apporter son soutien. Un peu de discipline, beaucoup de respect pour les autres.

Pourquoi les pantinois n'en seraient-ils pas capables ?

intempéries ?

Je pense tout de même qu'il est temps qu'une municipalité «démocratique» prenne en considération le cadre de vie de ses administrés.

Pantin se transforme et nous mettons beaucoup d'espérance dans ses nouvelles réalisations urbaines ; néanmoins le souci de propreté demeure essentiel, voire vital.

Confiant que vous ne prendrez pas à la légère cette question qui préoccupe de nombreux Pantinois, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mes sentiments distingués.

Mme S...

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur un problème particulièrement irritant concernant l'état de pollution des trottoirs de la ville, notamment, puisque j'y habite, ceux de la rue Charles Nodier.

Ces dernières années, le nombre de chiens s'est accru d'une manière considérable dans nos quartiers urbains. Nostalgie d'une vie «naturelle» fort éloignée de la nôtre ? Souci de sacrifier à une mode pseudo «écologique» ? Toujours est-il que je n'y vois aucun inconvénient si l'état de nos trottoirs n'en souffrait lamentablement.

A titre d'exemple, il n'est que de considérer le côté impair de la rue Beaurepaire (devant Moto-bécanne)...

Les «trottoirs» en ont perdu leur destination première ; plus question, bien entendu, d'y «trotter»... il faut s'y livrer à un slalom délicat, de plus en plus difficile...

Sans parler des risques de chutes que peut entraîner un faux pas «glissant», que dire du risque de prolifération de maladies microbiennes propagées par cette nouvelle forme de «pollution» (qu'omettent de signaler nos distingués écologistes) ?

Comment la voirie municipale compte-t-elle régler ce genre de problèmes ?

Pour prendre la question à la base, il faudrait évidemment lancer une campagne d'information sur les panneaux Decaux...

Mais ce n'est pas en quelques jours qu'on peut redonner à tous le sens civique et le respect d'autrui. On est dans ce cas contraint de nettoyer ce que les autres salissent.

Je conviens tout à fait qu'on ne peut demander aux balayeurs d'ôter ce genre de détritus. Alors à qui en laisse-t-on le soin ?

A une machine à eau pulsée qui passe une fois tous les quatre ans (périodicité tout à fait fortuite !) ou simplement aux

M. L...

écrivez nous

Service Information
Mairie de
93500 PANTIN

Le Président
du Conseil Syndical,
M. F...

Halte-Garderie

dans les locaux de la P.M.I.
14, rue E. et M.L. Cornet
de 9h à 12h et de 13h30 à
16h30 moyennant une participation de 5 francs par heure de garde.

pour le Cyclo-Sport
M. R...

□ Ordures ...

Je demeure 5, rue Pasteur, depuis quelques temps j'ai constaté que le dimanche matin les marchands de vieux habits, vieilles chaussures et tout autres objets ne se contentent plus de la partie de rue du Chemin de Fer située sur Paris, mais s'étièrent sur la partie appartenant à Pantin ainsi que sur le trottoir des numéros pairs de la rue Pasteur, jusqu'en face du n°3 et peut-être qu'un jour, ils viendront plus loin.

La vue du dimanche matin n'est pas jolie, croyez-moi, mais celle d'après leur départ, vers 12h30 est peut-être pire. Il reste tout ce qui ne les intéressait plus, (vieilles chaussures, chiffons, papiers, etc...) Si c'est une journée de vent, le soir, la rue est jonchée de papiers.

Par la présente, je vous demande de bien vouloir intervenir pour que ces déballages (non autorisés, je suppose) cessent. Notre coin de rue est très bien entretenue et je crois bien fréquenté, qu'il continue à garder cette réputation.

Mme R...

J'accuse réception de votre lettre concernant le marché rue du Chemin de Fer le dimanche matin.

Je vous signale que ce mar-

ché a une existence très ancienne car il figure dans le traité de concession des marchés de Pantin, approuvé par Monsieur le Préfet de la Seine le 2 novembre 1902 et de février 1923, et que son extension n'est pas limitée à la partie ville de Paris, mais qu'elle s'est réduite d'elle-même à une certaine époque du fait de la surélévation des passages piétons sur l'avenue Jean Dolive.



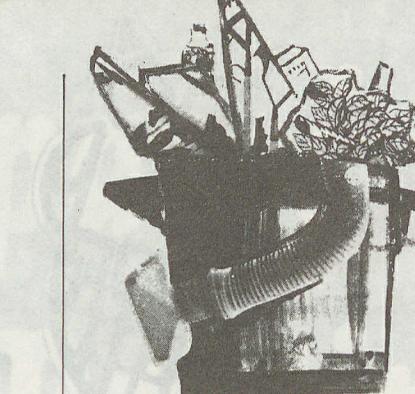
□ Cyclo-Sport

Permettez-moi au nom de notre club, «le cyclo-sport de Pantin» de remercier la municipalité et le service des relations publiques pour l'aide fournie à l'organisation de notre premier bal, au 104, avenue Jean Dolive.

Comme vous le savez, puisque nous avons eu le plaisir de rencontrer quelques représentants de la municipalité, cette soirée a été pure belle réussite et grâce à l'aide de tous, elle s'est déroulée dans un climat de sympathie et de chaleur amitié.

Je sais par ailleurs, tout l'intérêt que vous portez à la vie associative dans notre ville et nous espérons pouvoir de nouveau organiser au même lieu et dans d'aussi bonnes conditions notre 2ème bal.

pour le Cyclo-Sport
M. R...



□ Bateau

Je tiens à vous remercier d'avoir bien voulu prendre en considération la lettre que je vous ai envoyée au sujet de la réparation du «bateau» devant l'immeuble que j'habite 133, avenue Jean Dolive.

Les travaux ont été effectués la semaine passée et soyez sûr que j'ai apprécié tout particulièrement votre réponse.

Je dois dire que malgré le pessimisme de ma lettre, j'espérai malgré tout cette réponse et je n'ai pas été déçu... Vous prenez les «désirata» de vos administrés en considération et essayez de les satisfaire, ce qui est très reconfortant.

Je n'ai pas manqué de faire savoir autour de moi votre attitude compréhensive, ce qui n'est que justice.

Mme R...

□ Travaux métro

Je me permets de vous écrire pour vous signaler un terrible ennui que nous subissons jour et nuit depuis que les passages pour piétons ont été surélevés de plusieurs centimètres.

La vie devient impossible et le sommeil n'existe pas, car les camions nous font sursauter.

Je pense que vous apporterez rapidement une amélioration à cet inconvénient et nous vous en remercieront à l'avance.

C'est déjà difficile de supporter le trafic de l'avenue, mais depuis ces travaux inutiles, c'est infernal.

M. et Mme H...

Les travaux préliminaires à la prolongation du métro jusqu'à la Préfecture de Bobigny, occasionnent une grande certitude aux riverains du secteur.

Suite à différents courriers

émanant des pantinois de l'avenue Jean Dolive, nous sommes intervenus auprès de la Direction Départementale de l'Équipement afin de réduire au minimum ces nuisances provoquées par la surélévation des passages piétons sur l'avenue Jean Dolive.

A. GONCALVES
Maire-Adjoint.

FNACA FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBAT- TANTS EN ALGÉRIE MAROC TUNISIE

Comité Local de Pantin - Pré-Saint-Gervais

nir dans le hall de la Mairie de Pantin. Remise de la Croix du Combattant.

Pour le bureau
Le Président,
R. AMISANO.

Siège Social : 18, rue du Congo,
Pantin

Secours Populaire Français Comité de Pantin 18, rue du Congo

Distribution de jouets de Noël aux enfants de grévistes de chez Dron-Dalmap.

Bilan d'activités locales pour l'année 1981

- aide financière pour la catastrophe d'El-Asnam (Algérie).
- 2 paires de bâtonnets pour l'Afghanistan.

- Participation de 1/5 pour 1 fauteuil électrique destiné à l'Algérie.

- Participation pour une tente Sahraouie.

- 1 fauteuil pour l'Italie.

- 5 cartables pour écoliers nécessiteux.

- 1 vestiaire pour enfant handicapé.

- Vestiaire et colis de Pâques pour 10 anciens prisonniers de guerre hospitalisés à Liancourt.

- 17 colis et jouets pour familles de licenciés.

- Colis de Noël pour Liancourt.

- 5 mois de vacances pour 1 fille et 2 adolescents.

- 3 séjours de 21 jours pour pensionnaires de la Maison de Retraite, rue Régnault.

- 50 sorties de printemps en vedette sur la Seine.

- 200 spectacles du 3ème âge «Si le rétro m'était chanté».

- 200 spectacles enfants «Mille et une nuits».

- Veste de 2 400 pièces.

- Secours pour une personne âgée victime d'un vol à l'arraché.

- Grande vente annuelle de jouets et cadeaux au bénéfice de la solidarité locale.

**COURTILLIÈRES
PERMANENCE
MUNICIPALE**
Madame J. GOLDBERGER
adjointe au maire,
chargée du secteur
des Courtillères,
assure une permanence
le SAMEDI, de 11h à 12h,
à la Maison Municipale
Pour Tous Youri Gagarine.



Voyages spéciaux (visites spécialisées) :

- Moscou-Leningrad-Kiev
Enseignants :
du 28 mars au 10 avril 1982
4.130 frs

- Moscou-Oulianovsk-Léningrad
Vétérans du P.C.F. :
du 1er au 12 juin 1982
Prix prévisionnel : 3.420 frs

- Kiev-Volgograd-Moscou
Anciens Combattants et Résistants :
du 5 au 16 juin 1982
Prix prévisionnel : 3.260 frs

Renseignements - Adhésions - Inscriptions au : 832.07.55.

Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance

à la Maison Pour Tous
9, rue Lavoisier - Pantin
Tél : 843.61.66 poste 1131
sous la responsabilité
du Service Culturel Municipal,
15 rue Rouget de Lisle

D'autre part, différentes activités sont pratiquées à la Maison Pour Tous : gymnastique, yoga, modern-jazz, poterie (ateliers adultes et enfants), bricolage, photo, ping-pong, économie familiale, atelier spectacles.

A partir de 14 heures, du lundi au jeudi. Cotisation annuelle (adultes) : 25 Frs

En outre, vous pouvez participer aux veillées, séances de cinéma, expositions, présentation de spectacles, sorties et au club d'échecs.

Pantinois



La Municipalité de Pantin, son service culturel sont heureux de vous annoncer la création d'une chorale sur le quartier des Courtillères, à la Mairie annexe (angle de l'avenue de la Division Leclerc et de l'avenue des Courtillères). Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège, ni d'avoir une voix exceptionnelle, il suffit d'avoir envie de faire un peu de musique et de se retrouver chaque semaine, le vendredi, de 19h à 20h30, dans une bonne atmosphère d'amitié et de détente.

SI VOUS AIMEZ CHANTER, n'hésitez pas à

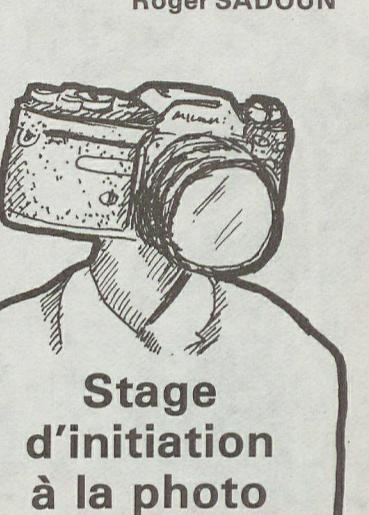
vous chantiez

Association des Anciens Combattants

«Anciens de la Campagne d'Italie» (1943 - 1944)

La Section Paris/Ile-de-France fait savoir à ses Anciens Combattants que M. Roger SADOUN, 16, rue de l'Amicale - 93000 BOBIGNY (Tél : 830.87.38) est chargé de la représenter dans la Seine-Saint-Denis. Vous, qui n'avez pas encore rejoint vos frères d'armes des Apennins, de Naples, de Rome et de Sienne, prenez contact avec lui.

Roger SADOUN



Stage d'initiation à la photo 19 mars - 3 avril 1982

vous inscrire. Des solutions pourront être envisagées pour les personnes habitant des quartiers éloignés.

L'inscription est gratuite.

Renseignements auprès du Service culturel, 15, rue Rouget de Lisle, téléphone : 843.87.15.

Notons au passage que le S.M.J., lui aussi, est heureux de vous annoncer la création de cette chorale. Nous espérons beaucoup que les jeunes y prendront toute leur place.

Échos... Échos... Échos...



J. Huyet et A. de Valéra à la première manifestation des élèves du Conservatoire municipal de musique, depuis la rentrée.



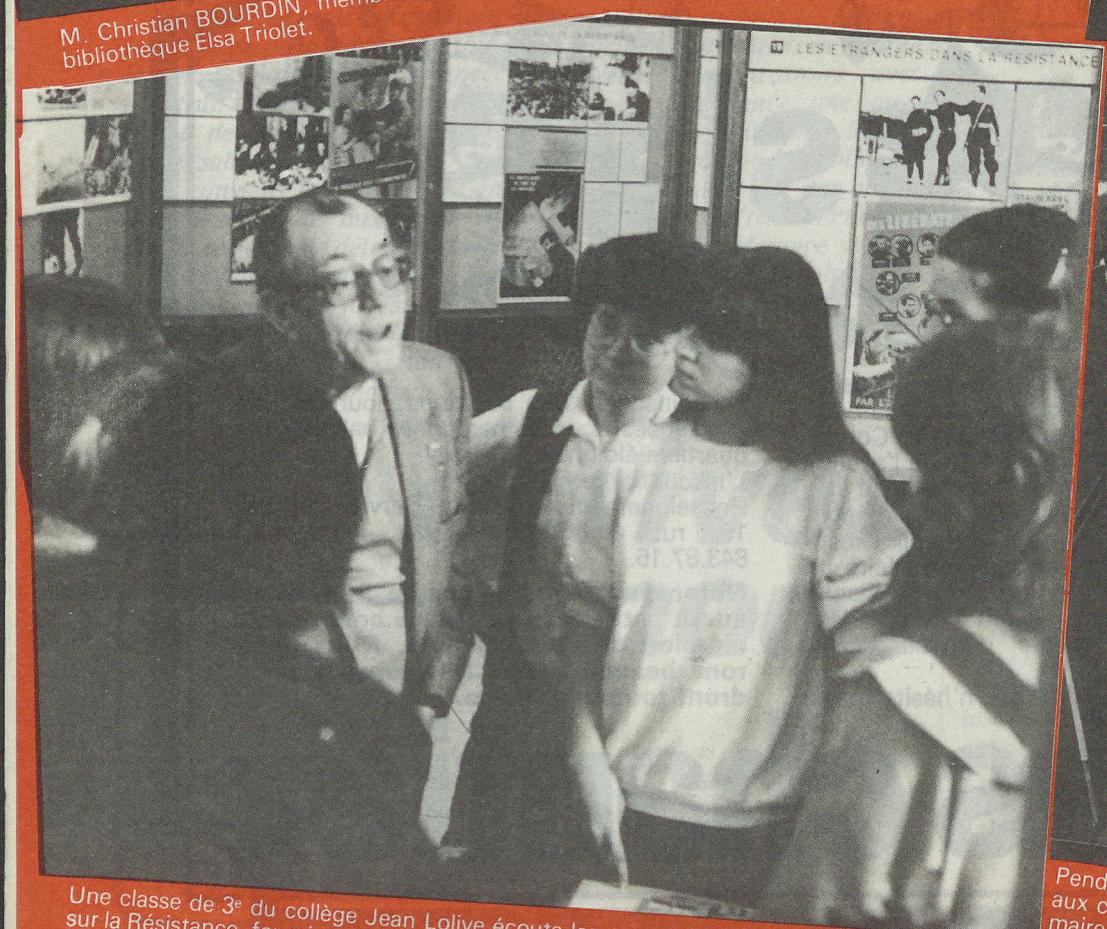
Monsieur BERTHELOT, Conseiller Général, remet leur médaille (1^{er} prix balcons) à M. et Mme Étienne LOMENECH, au concours Pantin ville fleurie.



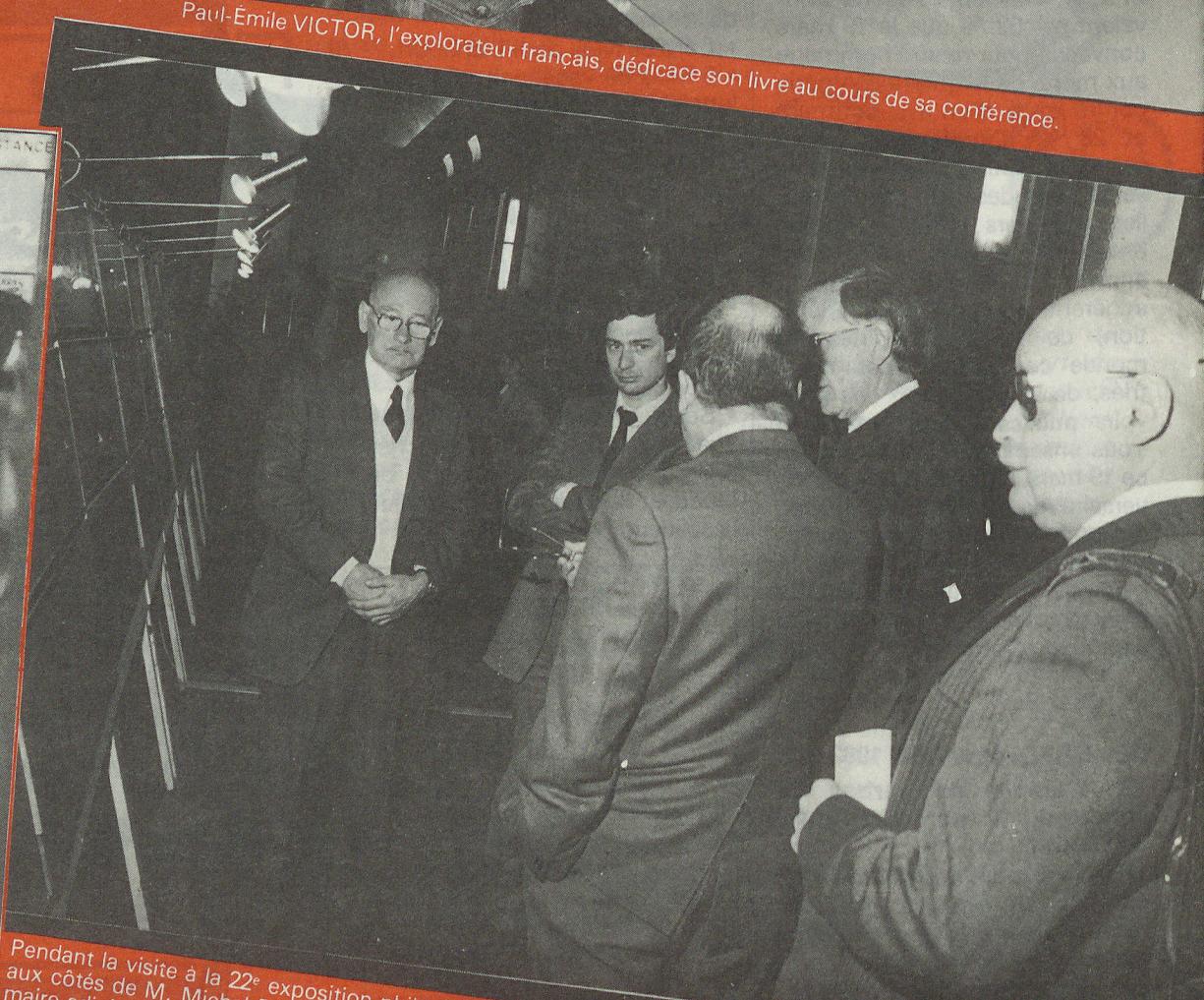
M. Christian BOURDIN, membre de l'Association «Amis des Arts» a exposé ses toiles à la bibliothèque Elsa Triolet.



Paul-Emile VICTOR, l'explorateur français, dédicace son livre au cours de sa conférence.



Une classe de 3^e du collège Jean Lolive écoute les commentaires de l'exposition sur la Résistance, fournies par M. PAIN, Président de la F.N.D.I.R.P.



Pendant la visite à la 22^e exposition philatélique, de face M. MAILLAT, M. Claude BARTOLONE, député aux côtés de M. Michel BERTHELOT, conseiller général, et M. Jacques DROUIN, maire-adjoint. De dos, Monsieur DUPECHER, Président de la Société Philatélique.